

SUD PROTECTION SOCIALE

SUD vous informe !

Intéressement :
695,91 €

En 2010, la masse salariale de l'Institution s'est élevée à 3,2 milliards d'euros.
Le montant de l'intéressement correspond à 2,5% de ce montant soit un peu moins de 81 millions d'euros à redistribuer aux 94 226 ETP présents en 2010.
Le montant maximal théorique brut par salarié s'élève donc à **856,45 euros**.

L'intéressement se décompose entre une part nationale (40% du montant) et une part locale (60%).
Ensuite cette part est proratisée en fonction du taux de réussite nationale (77,5%) et du taux de réussite locale (83,76%).
Concrètement, la part nationale de l'intéressement s'élève à **265,49 €**. La part locale est de **430,42 €**.
Le montant de l'intéressement maximal théorique pour notre organisme versé en juin 2011 sera donc de : **695,91 €**

Pour ceux que cela intéresse, la CPAM de l'Oise se classe 25ème sur 102 en 2010 au regard de l'atteinte des indicateurs CPG.

Augmentation
de salaires :
+ 5 points

L'UCANSS et trois organisations syndicales ont signé le 3 mai 2011 un protocole d'accord permettant l'octroi de **5 points supplémentaires à compter du 1^{er} mars 2011** à la quasi totalité du personnel.

Par ailleurs, le niveau maximal du coefficient est revalorisé du montant d'un pas de compétence afin de permettre à ceux de nos collègues qui avaient le maximum de leur coefficient de pouvoir bénéficier, éventuellement, d'un pas de compétence supplémentaire.

Attention cet accord n'entrera en vigueur que si notre tutelle le valide !

NIVEAU	COEF. BASE	COEF. MAX.
1	185	262
2	193	297
3	210	332
4	235	372
5A	255	427
5B	280	472
6	310	507
7	355	582
8	395	630
9	425	670

Le 4 mai dernier s'est tenu un CHSCT.
Nous avons notamment abordé la question des risques psychosociaux.
Où en sommes-nous ? Êtes-vous informés ?

QUE CONSTATE T'ON?

Que SUD est le seul syndicat qui a alerté depuis des mois la direction sur le mal être du personnel.
Que nous avons reçu plus de 200 questionnaires dont l'exploitation a révélé un profond mal être chez de trop nombreux collègues !

Que nous réclamons depuis des mois que les chiffres de l'absentéisme maladie/AT nous soient communiqués.
Que ces chiffres devaient être présentés le 4 mai.

Qu'ils ne l'ont pas été et que pour toute réponse, la responsable des ressources humaines a indiqué que ces chiffres figuraient dans le bilan social 2010 qui nous a été remis !

Chiffres globaux qui démontrent la très forte augmentation de l'absentéisme (presque 9%).

Cependant, nous demandions l'évolution de l'absentéisme par service : rien sur ce sujet !

Par ailleurs, pour SUD, si l'employeur souhaitait traiter ce sujet avec sérieux et honnêteté, il s'attellerait d'abord à savoir si il y a un mal être au travail dans notre organisme, et si oui, quelles en sont les causes (le management par la violence revendiqué par notre directeur en octobre 2010 devant les représentants syndicaux, la dictature du chiffre et de la productivité au détriment de notre culture de service public, et au détriment de la qualité...)

Ensuite seulement, il conviendrait de réfléchir à quelles solutions pour traiter le mal être et quelles solutions pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

Pour SUD, le diagnostic (ce qui va mal et les causes) doit être réalisé par un intervenant extérieur, neutre et impartial.

Or, sur ce point, SUD est seul contre tous. La direction s'y oppose.

De même, lors de la dernière réunion, le médecin du travail, le Dr Blanchard, s'est étonnée de n'être pas invitée à participer au groupe de travail qui se met en place sur les risques psychosociaux.

SUD a proposé aux membres présents du CHSCT de voter sur ce point. Cela a été rejeté d'un revers de la main, avec mépris.

Par ailleurs, nous avons appris que deux groupes de travail se mettraient en place prochainement.

Le premier se compose de 3 représentants de la direction, à savoir Mesdames Leveque et Lange et Monsieur Guilloteaux auxquels font face Madame Meriaux et Monsieur Hanotte de la CGT et Madame Bouttier seule représentante de notre syndicat.

Par ailleurs, un autre groupe composé d'une dizaine de cadres travaillera également sur le sujet.

A ce jour, les noms des participants demeurent inconnus, leurs missions également...

Travailler sur les risques psycho-sociaux, cela nécessite avant tout de la transparence et une communication réactive.

Rien de cela dans notre organisme !

